

**2018-
2024**

**Programme pour les élections
communales- Lessines**



Unis pour Réussir !

www.oser-cdh.be

2018-2024



Un programme ? Pourquoi ? Pour qui? Pour quoi?

Parce que Lessines ne s'est pas construite en un jour...

Parce que, même si de nombreux projets se sont concrétisés et que d'autres sont en bonne voie d'exécution, un PROJET DE SOCIETE SE CONSTRUIT PAS A PAS, MOIS PAR MOIS, ANNEE PAR ANNEE.

Parce que chaque femme et chaque homme doit être soutenu dans ce qu'il vit ; parce que la société et notre ville en l'occurrence doit amener chacun à se réaliser le mieux possible au cœur même de son quotidien, de sa vie familiale, de sa vie de citoyen...

Parce que la qualité de vie ne se mesure pas uniquement par un PIB mais aussi et surtout par une meilleure qualité de vie liée à une Plus-value Intégrée du Bonheur (individuel et collectif).

Parce que chacun a des besoins, des idées sur ce qui doit se réaliser pour que nos villages et notre ville soient des lieux de vie agréables, où chacun a sa place, où le poing fermé et levé laisse place à la main tendue, à celle de la vraie collaboration, de la vraie solidarité, à celle de l'amitié, à celle du fair-play, à celle de l'ouverture d'esprit... tant de VALEURS défendues par les nombreuses associations qui contribuent au bien vivre ensemble.

Parce que nous osons être unis, dans la défense d'un projet de société collaboratif, avec les membres de la société qui ont partagé leurs points de vue, leur vision d'une ville qui évolue, progresse, ... afin de répondre aux défis actuels et de demain...

Parce que, ce projet, c'est maintenant chacun de vous qui avez la possibilité et la capacité de le défendre.

Si vous osez prendre les clés en mains, ouvrir de nouvelles portes... et nous accompagner sur ce chemin...

Oui, alors, ce programme, c'est le nôtre, c'est le vôtre !

Unis, nous porterons haut les projets qui nous rendront toujours plus fiers d'habiter une entité où il fait bon vivre ensemble !

Soyons... unis pour réussir !



1. OSER la démocratie participative

Conclure un nouveau contrat de société, redonner l'initiative personnelle et collective et donner à chacun le rôle d'acteur de changement

Une politique plus transparente

- Assurer une publicité la plus complète des décisions de l'administration communale
- Faire connaître les projets, leur financement et leur concrétisation
- Mieux informer les citoyens sur les outils qui existent pour qu'ils s'engagent dans la vie publique (droit d'interpellation, séances publiques du Conseil communal, diffusion des conseils communaux...)
- Renforcer les synergies entre les divers moyens de communication (site internet communal, page Facebook de la Ville, communication des différents acteurs de terrain, « Lessines s'envole », panneaux LED,...) pour diffuser plus largement les informations
- Dynamiser le bulletin communal
- Assurer la publicité complète et individuelle des revenus liés à des mandats publics ou dérivés de mandats publics, ainsi que les avantages de toute nature, et ce directement sur le site web de la commune ainsi que sur celui des organismes concernés (intercommunales, ASBL communales...)
- Renforcer la communication via les médias

Des propositions citoyennes

- Organiser des réunions entre les citoyens et le collège communal permettant aux citoyens d'interpeller leurs élus
- Consulter les citoyens sur les grands projets
- Promouvoir les contributions citoyennes via des outils électroniques permettant le signalement de dégâts permettant à tout citoyen de signaler via son smartphone un problème rencontré sur le territoire communal (routes, déchets, mobilier urbain,...) et de se voir informé du traitement de son signalement
- Mettre en place une plateforme internet au niveau communal qui permette les échanges de services entre habitants
- Créer un budget participatif pour les initiatives citoyennes, dont l'affectation sera décidée en fonction des initiatives retenues par la population
- Faire des appels à projets citoyens apportant une plus-value citoyenne, culturelle ou sociale, qui, s'ils sont sélectionnés, recevront un soutien de la Ville
- Promouvoir les contributions citoyennes via des outils électroniques permettant la soumission de projets citoyens ou encore le vote sur ceux-ci

- Soutenir et promouvoir les initiatives citoyennes de quartier et favoriser le développement de liens sociaux : repair café, mise à disposition de terrains pour les jardins partagés, boîtes à livres...
- Continuer à investir dans le matériel de prêt pour répondre aux besoins de toutes les associations (barrières Nadar, podiums, matériel pour expo,...)
- Renforcer la collaboration entre les associations (via l'Eventail)
- Instaurer un conseil consultatif des adolescents
- Réinstaurer le conseil consultatif des enfants
- Poursuivre le bon fonctionnement du conseil consultatif des aînés
- Faire remonter les interpellations de ces conseils consultatifs vers le Collège des Bourgmestre et Echevins et les tenir informés des décisions prises
- Favoriser la collaboration entre ces différents conseils consultatifs
- Soutenir l'organisation de fêtes de quartier ou des voisins (prêt de matériel, publicité des activités)
- Sensibiliser au droit de vote (y compris les étrangers)
- Faciliter l'accès aux infrastructures communales pour les associations locales
- Soutenir et promouvoir l'organisation d'activités associatives par un soutien financier, humain ou en matériel (mise à disposition de locaux, prêt de matériel, octroi des autorisations, soutien de la police et du personnel communal...)
- Créer un répertoire des initiatives associatives
- Numériser les enquêtes publiques sur le site de la commune, complémentairement aux pancartes
- Elaborer et mettre en œuvre une véritable stratégie « smart city » dans chaque commune
- Utiliser les logiciels libres et promouvoir l'open data au sein de l'administration communale et de ses organismes satellites



2. OSER une qualité de vie durable

Offrir des services adaptés aux besoins actuels et réaliser la transition d'un lieu de vie adapté aux défis de demain

Une administration au service du citoyen

- Accompagner le citoyen dans ses démarches administratives
- Adapter les horaires du Centre administratif pour qu'ils soient davantage adaptés aux contraintes de la vie actuelle (par exemple, fermer une après-midi et ouvrir tous les services un jour /semaine jusque 19h00)
- Renforcer l'offre digitale (documents en ligne, dossiers par mails...)
- Utiliser une application permettant à tout citoyen de signaler via son smartphone un problème rencontré sur le territoire communal (route, déchets, mobilier urbain...) et de se voir informé du traitement de son signalement

Une gestion dynamique de l'urbanisme et des bâtiments

- Mettre en œuvre le Masterplan (projet d'aménagement du centre-ville autour de la Dendre), y compris le projet Dendre-Sud
- Favoriser la diversité des logements pour les projets immobiliers (diversité de logements, présence de logements à prix modérés ou sociaux, mixité des fonctions et des habitats, aménagements, préservation de la biodiversité, amélioration de l'impact environnemental, cohabitation des logements et des activités économiques ou sociales...)
- Réaménager les bâtiments du service travaux
- Établir un cadastre des bâtiments communaux en vue d'optimiser leur utilisation ainsi que leur consommation énergétique
- Promouvoir l'achat regroupé d'énergie, y compris privé
- Prendre en considération le développement durable : rénovation des bâtiments communaux et investissements dans les énergies renouvelables (programme d'investissement sur 6 ans)
- Lutter contre les chancres, continuer à développer des partenariats public-privé
- Adapter le règlement communal de façon à favoriser la diversité des logements dans les projets immobiliers
- Favoriser la reconstruction sur le bâti existant (reconstruction, rénovation)
- Inciter les distributeurs de gaz à intensifier leur réseau pour les communes à plus faible densité de population
- Réguler ou interdire la présence de totems ou d'enseignes publicitaires nuisant à la qualité du paysage et à la sécurité, en particulier aux entrées de nos localités, éventuellement par l'intermédiaire d'un plan communal

Une mobilité adaptée aux besoins locaux

- Encourager les alternatives à l'usage individuel de la voiture : covoiturage, vélo, marche à pied, transports publics...
- Instaurer des zones 30 aux centres des villages et dans les quartiers où les enfants jouent
- Prendre en compte systématiquement les besoins de mobilité douce, les transports en commun et le maillage environnemental dans le cadre de projet de lotissements (« quartiers durables ») ;
- Créer des cheminements balisés (à pied et à vélo) et des abords sécurisés vers les milieux d'accueil, les écoles, les clubs sportifs, les locaux de mouvements de jeunesse, les plaines de jeux, les gares et les entreprises
- Créer en 5 ans un réseau de mobilité douce (à pied et à vélo) sécurisé reliant les villages et Lessines (pistes cyclables en site propre, itinéraires alternatifs, réseau RAVEL, parkings vélos sécurisés...)
- Entretien et développer les pistes cyclables
- Lorsque l'installation d'une piste cyclable n'est pas possible : marquer au sol des logos vélos pour signaler aux véhicules motorisés qu'ils partagent la route avec des cyclistes
- Favoriser l'usage du vélo (douches, parking sécurisé...)
- Renforcer l'offre de location de vélos électriques
- Prévoir un parking vélo couvert sur la Grand-Place
- Réhabiliter les sentiers en partenariat avec les initiatives citoyennes
- Investir davantage dans l'amélioration des voiries et trottoirs (accessibilité aux personnes à mobilité réduite)
- Prévoir des espaces de stationnement et de dépose-minute aux abords des écoles
- Garantir la présence régulière de policiers ou stewards aux abords des écoles
- Placer des panneaux 30km/h qui s'allument aux heures scolaires
- Installer des radars fixes aux endroits dangereux (feux rouges, entrées de ville/village, abords d'école...)
- Promouvoir davantage la mise en place de radars préventifs mobiles
- Développer le covoiturage local et faciliter les liaisons intermodales
- Coordonner les actions des différents intervenants lors de l'ouverture des chantiers en rue

Une commune propre

- Assurer la propreté de nos rues et campagnes et organiser un service de propreté publique efficace et universel par la création d'un plan « civisme »
- Poursuivre les investissements au niveau du matériel du service travaux en vue de chasser les mauvaises herbes dans le cadre des nouvelles normes européennes
- Inciter les citoyens à entretenir leur trottoir et proposer des pistes d'entretien dans le cadre des nouvelles réglementations
- Prévenir et pénaliser les incivilités par les agents constatateurs et les agents de quartier
- Revaloriser le rôle de l'agent de quartier
- Réhabiliter le rôle des cantonniers par quartiers et villages
- Assurer la coordination des différents services (cantonniers, agents)
- Engager un agent sanctionnateur qui soit sur le terrain le soir et le week-end
- Renforcer les moyens de police administrative (formation, communication...) pour les infractions environnementales et urbanistiques ; mieux informer les citoyens des risques encourus, sanctionner de manière non discriminatoire et avoir le courage de vérifier la

conformité pour l'ensemble des biens (et non pas uniquement ceux ayant fait l'objet d'un permis d'urbanisme)

- Installer des poubelles de tri sélectif
- Agir sur la prévention et l'éducation
- Assurer un entretien régulier des bulles à verre
- Sensibiliser les citoyens dès le plus jeune âge à l'importance de la propreté publique via des campagnes d'information et des formations en milieu scolaire
- Aménager les places de Papignies, Wannebecq, Ghoy et Ogy et poursuivre l'aménagement des places d'Ollignies, Deux-Acren et Bois-de-Lessines

Une ville durable

- Installer des panneaux photovoltaïques (sur fonds propres ou via un tiers-investisseur) sur le plus grand nombre de bâtiments communaux, par exemple sur les toits des églises non classées
- Réaliser des campagnes de sensibilisation du grand public aux économies d'énergie
- S'engager pour une commune « bas carbone » privilégiant une stratégie de performance énergétique des bâtiments et plus particulièrement des bâtiments communaux
- Réaliser un cadastre énergétique des bâtiments publics afin de prioriser les investissements.
- Remplacer des éclairages énergivores au profit d'éclairages plus économes
- Remplacer progressivement le parc de véhicules des services communaux par des véhicules électriques
- Améliorer l'offre électrique pour pouvoir installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur les parkings
- Soutenir les initiatives prises dans le cadre du projet POLLEC (plan d'actions en faveur du développement durable et du climat) visant à réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre pour 2030.
- Favoriser l'utilisation des produits de saison locaux et/ou bio (fermiers et artisanaux), de qualité différenciée ou issue du commerce équitable, y compris au niveau communal
- Installer des composts publics dans les quartiers
- Promouvoir la réduction des déchets : chez les commerçants (charte, autocollants), dans les écoles, dans les familles et lors des événements publics
- Garantir un accès permanent et gratuit à de l'eau (fontaines, bornes de distribution)
- Promouvoir l'utilisation de gobelets réutilisables lors d'événements publics (comme lors du festival Roots and Roses)
- Adopter un plan de protection de la nature et de la biodiversité (fauchage tardif, désherbage par brosse, plantation de haies ou d'arbres, création de zones humides, etc.)
- Promouvoir les « maillages verts » par la réimplantation et la protection des haies, des arbres, des parcs, des zones de fauchage tardif,...
- Intégrer dans les marchés publics des normes environnementales ainsi que des normes sociales afin de lutter contre le dumping social



3. OSER un développement économique et durable

Mettre l'économie au service de l'humain, redonner un essor économique aux travers de leviers sportifs, culturels et touristiques et des événements locaux.

Une ville touristique

- Redéfinir et développer les missions de l'ASBL Lessines Tourisme (activités distinctes de celle du Musée)
- Développer un plan « qualité-tourisme » (plan langues, préservation des cœurs historiques, parcours spécifiques « découverte »)
- Développer le partenariat avec les acteurs locaux de l'HoReCa
- Valoriser le chargeur à bateaux
- Défendre la reconnaissance Unesco pour l'Hôpital Notre-Dame à la Rose
- Développer des accès pour les personnes à mobilité réduite à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose
- Poursuivre la mise en place et le développement du projet « Val de Dendre-Denderland »
- Installer un espace de mise en valeur de notre passé carrier
- Installer des panneaux touristiques aux entrées principales de l'entité et poursuivre la mise en valeur des sites remarquables de notre entité via des panneaux informatifs
- Développer un tourisme vert et rural (circuits touristiques avec mise en valeur des carrières, du château de Bois-de-Lessines, de l'église de Wannebecq, de l'orgue d'Ogy, de la Dendre, des écluses et des bras bucoliques de Papignies et de Deux-Acren, de l'église restaurée Saint- Martin,....)
- Valoriser le Ravel 87 et soutenir les autres initiatives (Pré-Ravel vers Bassilly)
- Créer un cadastre des sentiers ainsi que des cartes de promenade
- Faire reconnaître les villages dans la Fondation Rurale de Wallonie
- Faire reconnaître Papignies, Wannebecq et Ogy dans le parc naturel du Pays des Collines

Une offre culturelle variée

- Poursuivre et réaliser le projet du Moulin Williame, dans le cadre de la reconnaissance «Musiques» du Centre Culturel René Magritte (avec l'aménagement intérieur d'une partie en café-théâtre-foyer-club de 100 places assises et de l'autre partie en une nouvelle salle de concerts de 700 places « debout »)
- Poursuivre le développement et la diversification de l'offre culturelle
- Continuer les collaborations culturelles avec la Flandre
- Développer les activités dans le cadre de la multi-culturalité
- Mettre à disposition un lieu permettant d'abriter dans les meilleures conditions les géants, les chars et les costumes de l'associatif

Une dynamisation de l'offre commerciale

- Mettre en place une agence immobilière commerciale pour favoriser la mise en location des cellules commerciales à vendre, à louer ou laissées à l'abandon (ADL)
- Créer des zones d'accueil pour les petites et moyennes entreprises et les très petites entreprises
- Créer un registre des entreprises locales afin de les informer de tout marché public initié par la commune dans leur secteur d'activités et favoriser, lorsque c'est possible, les entreprises d'économie sociale
- Développer des incitants pour que les propriétaires d'immeubles à vocation commerciale entretiennent leur bien et les encourager à la reconversion des étages en logements
- Permettre l'occupation à titre provisoire des cellules commerciales inoccupées par la mise à disposition de celles-ci à des commerçants des alentours ou de jeunes entrepreneurs
- Soutenir et valoriser les grandes entreprises dans leur développement
- Acquérir, mobiliser et valoriser le foncier, les immeubles communaux, les friches industrielles, et le mettre à disposition de projets innovants et de nouveaux modèles économiques
- Poursuivre le développement des activités des Actions de Développement Local (ADL)
- Créer un lieu d'écoute des besoins des entrepreneurs en ce qui concerne la vie économique locale (ADL)
- Offrir une aide au démarrage de commerces (ADL)
- Octroyer une prime à la réhabilitation des commerces vides
- Développer le partenariat avec le secteur privé
- Favoriser la rénovation des enseignes commerciales
- Inciter à la rénovation des façades
- Réaliser la connexion entre l'Hôpital Notre-Dame à la Rose et la Grand-Rue, afin d'attirer les touristes au centre-ville
- Mener une politique de stationnement et de mobilité adaptée aux besoins du commerce local
- Développer des espaces de coworking
- Soutenir le commerce de proximité et le commerce ambulant afin d'encourager les circuits courts et valoriser les productions locales
- Promouvoir les ventes directes à la ferme
- Promouvoir les produits locaux à l'occasion des réceptions, festivités, inaugurations communales,...
- Organiser des marchés de terroir afin de valoriser les produits locaux
- Encourager, via le critère « circuits courts » de la nouvelle loi sur les marchés publics, l'utilisation en priorité des produits locaux et de qualité dans les lieux de restauration collective présents sur le territoire communal (cantines scolaires, crèches, repas préparés par le CPAS, entreprises...)
- Élaborer une carte des producteurs locaux et de leurs spécialités
- Développer une plateforme numérique en ligne et une application digitale et participative pour valoriser l'offre commerciale locale et les marchés hebdomadaires
- Créer des incitants pour attirer les médecins dans notre commune



4. OSER une place pour chacun

Permettre à chacun de se sentir à sa place dans une commune aux mille facettes et soutenir les politiques du vivre ensemble en luttant contre toutes les discriminations

Une commune pour tous

Famille

- Promouvoir les services du CPAS et de l'associatif au service à la population
- Augmenter le parc de logements d'urgence
- Informer les parents séparés de la nécessité d'inscrire leur(s) enfant(s) dans le registre de résidence de la commune dans laquelle il(s) ne est (sont) pas domicilié(s) et en informer l'ensemble des acteurs liés au secteur de l'enfance, de l'enseignement, de la jeunesse (école, clubs sportifs...)
- Mettre en place un plan de lutte contre les violences conjugales et familiales : campagnes d'information et de sensibilisation, coordination de l'action des acteurs locaux (police, travailleurs sociaux, médecins)
- Accompagner les jeunes mamans isolées

Petite enfance

- Créer une plate-forme de disponibilité pour l'accueil de la petite enfance
- Adapter les horaires de la crèche communale pour offrir un accueil plus flexible
- Mettre en place une halte-garderie afin d'organiser un accueil des enfants dont les parents sont en recherche d'emploi, en formation ou travaillant par intérim : mise à disposition des locaux de la Maison des petits Lessinois pendant les consultations ONE
- Etendre les horaires de permanence de la Babillarde
- Tenir compte des enfants à besoins spécifiques
- Favoriser l'utilisation des produits de saison locaux et/ou bio (fermiers et artisanaux), de qualité différenciée ou issus du commerce équitable

Enseignement

- Assurer une offre égale aux élèves de l'entité, indifféremment du réseau scolaire : transport scolaire,...
- Etablir des synergies entre les écoles, tous réseaux confondus
- Favoriser la différenciation et l'intégration
- Promouvoir le numérique (tableaux interactifs, tablettes...) et éduquer à sa bonne utilisation
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Soutenir l'Ecole de Promotion Sociale
- Développer des projets de parrainage de témoins de mémoire par les écoles
- Permettre à chaque élève de suivre une formation en secourisme adaptée à son âge (112, Benjamin secouriste, BEPS, défibrillateurs)
- Organiser des activités de sensibilisation à la sécurité routière (avec la police locale, les écoles secondaires, les associations actives dans ce secteur...)

- Permettre aux enfants de passer le permis vélo
- Favoriser, dans les écoles, l'utilisation des produits de saison locaux et/ou bio (fermiers et artisans), de qualité différenciée ou issus du commerce équitable

Accueil en dehors du temps scolaire

- Développer les aires de jeux dans les quartiers et villages (y compris pour les tout-petits)
- Renforcer le parascolaire sportif et culturel
- Organiser un parcours découverte des métiers et des associations locales
- Accueillir les jeunes dans des espaces adaptés et sécurisés, dans le cadre de l'aménagement du centre-ville et des centres villageois (terrains multisports...)
- Développer de petites infrastructures sportives de quartier et/ou des structures permettant le sport en plein air (sport de rue, street work-out, skate-park,...)
- Offrir un soutien logistique aux mouvements de jeunes (un transport par camp)
- Promouvoir et soutenir les initiatives réalisées par les services « Coup de Pouce » et « Animados »

Adolescents et jeunes adultes

- Développer des initiatives d'éducation à la citoyenneté et soutenir la participation citoyenne des jeunes : actions de formation et de sensibilisation au fonctionnement de la démocratie locale, à l'Histoire locale, au patrimoine, à la protection de l'environnement...
- Créer un conseil consultatif des ados avec des représentants des écoles secondaires lessinoises, des mouvements de jeunes, d' « Animados » ou des candidatures spontanées (conseil sur deux ans) ; co-construire toute politique du Conseil communal sur les matières jeunesse
- Faire connaître toutes les initiatives d'éducation à la citoyenneté
- Créer des temps de dialogue (rencontre avec les élus, conférence, films...), organiser des débats sur des questions qui touchent les jeunes et leur donner la parole
- Organiser une journée de rassemblement pour les jeunes, en partenariat avec « Animados » et les mouvements de jeunesse
- Organiser des formations communes à tous les mouvements de jeunes (secourisme, prévention incendie,...)
- Subventionner / soutenir la mise en conformité et l'équipement des locaux accueillant des enfants et des jeunes
- Promouvoir le rôle de l'ASBL « Repères » (lutte contre les assuétudes)

Aînés

- Concrétiser le projet de résidence-service en lien avec le CPAS en partenariat public-privé
- Poursuivre les actions menées dans le cadre du conseil consultatif des aînés
- Prévoir, dans les maisons de repos, un local permettant aux résidents de participer à des activités avec leur famille
- Continuer à soutenir l'organisation de formations pour les aînés, via le Conseil consultatif des aînés et l'école de promotion sociale : initiation et perfectionnement à l'informatique, au numérique, révision du code de la route,...
- Sortir les personnes âgées de leur isolement par la création d'équipes de « visiteurs de personnes âgées », la mise en place d'activités intergénérationnelles,...
- Développer un plan d'investissement à long terme de rénovation de la maison de repos et de soins du CPAS et de résidence-service

Personnes en situation de handicap

- Respecter les normes relatives à l'engagement de personnes en situation de handicap
- Prévoir des mesures spécifiques visant l'accueil et l'accessibilité des services communaux et paracommunaux aux personnes en situation de handicap (personnes à mobilité réduite, personnes sourdes, malentendantes, malvoyantes...)
- Prévoir les aménagements nécessaires à la mobilité pour tous dans le cadre des travaux de réfection ou d'aménagement de voiries
- Elargir les horaires de transport du Solidacar

Une commune où il fait bon vivre ensemble

Sécurité

- Créer un plan « civisme » en collaboration avec la police (éducation, répression)
- Privilégier les déplacements à pied des agents pour favoriser le dialogue avec les habitants
- Valoriser le rôle de l'agent de quartier, référent du vivre ensemble
- Impliquer les policiers locaux dans des activités éducatives
- Organiser des séances de prévention des vols à domicile par quartier
- Inciter les citoyens à entretenir leur trottoir et proposer des pistes d'entretien dans le cadre des nouvelles règlementations
- Mettre à disposition des citoyens le règlement communal

Liens entre les générations

- Soutenir le volontariat des aînés dans les milieux liés à l'enfance et à la jeunesse, en veillant au caractère intergénérationnel
- Soutenir les formules d'habitat groupé/partagé, la colocation intra et intergénérationnelle
- Favoriser la mise à disposition, dans la maison de repos et de soins du CPAS, d'un local commun pour les résidents et les familles (activités communes,...)

Dialogue interconvictionnel

- Accompagner les lieux de cultes vers des modes mixtes, cultuels et culturels décidés par les autorités religieuses
- Favoriser la rencontre et les échanges entre les milieux confessionnels et laïques

Solidarité locale

- Organiser la rencontre entre l'offre et la demande de volontariat via l'organisation d'une bourse d'échange
- Publier un « vade-mecum » local des initiatives solidaires et/ou locales
- Mettre à l'honneur le volontariat et le bénévolat
- Soutenir les services d'aide et de soins à domicile (en ce compris des services de transport, interventions de petits bricolages, livraisons de courses, aide à l'évacuation des déchets,...)

- Soutenir les personnes en recherche d'emploi, via l'organisation de formations, le Plan Individualisé d'Intégration Sociale,... en partenariat avec les structures d'accompagnement
- Créer un « chèque taxi » pour les publics les plus défavorisés et encourager le partage de voitures
- Développer les activités dans le cadre des articles 60 et 61, en particulier en exploitant pleinement la possibilité de mettre à disposition les bénéficiaires auprès d'employeurs tiers pour favoriser l'insertion socio-professionnelle durable
- Organiser un salon local de l'emploi et de la formation
- Favoriser l'accès à la culture à tous les habitants, via l'article 27 (chèques pour les bénéficiaires de l'action sociale)
- Permettre l'accès gratuit à internet aux chercheurs d'emploi, au sein de la maison de l'emploi, de la bibliothèque ou de l'espace public numérique
- Soutenir les cours de promotion sociale, notamment de langues et de fonctions techniques
- Favoriser les synergies au niveau de l'insertion professionnelle, entre les services du CPAS et les services actifs au sein de la commune
- Permettre aux jeunes sans emploi de la commune, qui le souhaitent, de s'investir dans l'associatif et le non-marchand en établissant un partenariat au niveau communal entre le Forem, le CPAS et l'enseignement de promotion sociale

Appui à l'engagement et au volontariat

- Créer un prix annuel ou un label pour valoriser les actions de volontariat
- Soutenir les SEL- Systèmes locaux d'Echange(s)- et les commerces de seconde main par un soutien technique (plateforme, outils web ...) et par une meilleure diffusion de l'information
- Soutenir la formation aux premiers secours
- Etre attentif à toutes les possibilités de création de salles polyvalentes dans l'entité
- Mettre en place une fête du secteur associatif de la commune (grand village associatif)

Solidarité internationale

- Soutenir les associations locales qui œuvrent en faveur des droits humains et de la solidarité internationale
- Inclure dans la note de politique générale un chapitre sur les actions de partenariat Nord-Sud pour la mandature 2018-2024
- Confier à un échevin la mission d'impulser et de coordonner les actions internationales de la commune
- Mettre en place des initiatives d'apprentissage de la langue française et d'alphabétisation pour les primo-arrivants

Sport

- Renforcer la communication et la promotion de l'offre sportive
- Promouvoir l'encadrement des clubs, notamment les mercredis après-midi
- Créer un « passe-sport » : un passeport permettant de découvrir différents sports
- Organiser un cross interscolaire inter-réseaux
- Promouvoir le sport santé pour tous
- Etre acteur du développement du handisport dans la commune
- Augmenter l'offre de sport de proximité : aires de sports et de jeux dans les quartiers et les villages, parcours accrobranche, piste finlandaise éclairée, skate parc,...



5. OSER un habitat de qualité

Créer les atouts pour le développement d'un habitat pour tous

- S'assurer d'une offre suffisante de logements familiaux, en fixant des clauses « logement moyen » dans les ventes de terrains communaux pour les grands projets immobiliers
- Soutenir la création de logements pour jeunes et/ou personnes isolées
- Encourager par des incitants les aménagements urbanistiques adaptés pour les personnes âgées (appartement de plain-pied, salle de bain adaptée, rampes ...)
- Offrir une prime communale aux audits énergétiques et aux investissements visant à réduire la consommation énergétique
- Créer des logements d'urgence et/ou temporaires supplémentaires afin d'aider les personnes qui rencontrent des situations problématiques (par exemple, l'incendie d'une habitation familiale, l'accueil des victimes de violences intrafamiliales,...)
- Soutenir les formules d'habitat groupé/partagé ainsi que la colocation intra et intergénérationnelle
- Développer les synergies entre le CPAS, l'Agence Immobilière Sociale, l'Habitat du Pays Vert et le secteur privé
- Utiliser les moyens légaux mis à disposition de la commune pour :
 - Lutter contre les marchands de sommeil
 - Lutter contre les logements vides
 - Lutter contre les logements insalubres
- Renforcer les moyens de police administrative (formation, communication...) pour les infractions environnementales et urbanistiques ; mieux informer les citoyens des risques encourus ; sanctionner de manière non discriminatoire et vérifier la conformité pour l'ensemble des biens (et non pas uniquement ceux ayant fait l'objet d'un permis d'urbanisme)



6. OSER être Lessinois et promouvoir sa Ville et ses Villages

Créer un dynamisme positif et donner à tous les habitants l'envie d'être fiers de leur ville et de leurs villages

- Valoriser le travail du porphyre au sein d'un espace muséal
- Développer les supports muraux d'expressions créatives et artistiques (par exemple, les fresques Magritte,...)
- Mettre en valeur les artistes locaux et poursuivre les partenariats
- Soutenir les activités liées aux traditions locales ainsi que les initiatives visant à faire connaître l'histoire communale aux nouveaux habitants et aux nouvelles générations
- Favoriser l'intégration de l'ensemble de la population à ces manifestations afin que chacun s'approprie l'identité lessinoise
- Etendre la prime de rénovation pour les façades au-delà du cœur historique
- Placer des écrans lumineux aux entrées extérieures de la ville ainsi qu'au centre-ville
- Renforcer les liens entre le secteur associatif et la population